

FICHE REFLEXE : QUE FAIRE EN CAS D'UN OU PLUSIEURS COVID 19 EN ESMS ?

Dès le premier cas COVID confirmé :

1. Confiner le résident dans une chambre individuelle
2. Limiter le nombre d'intervenants et de contacts auprès du résident COVID
3. Mettre en place les mesures barrières renforcées : hygiène des mains, aération, mesures barrières (port du masque chirurgical pour les professionnels et les résidents déambulants dans la mesure du possible, port du tablier, d'une surblouse et des lunettes de protection si risque de projections de liquide biologique, port des gants selon indications), nettoyage des surfaces...
4. Suspendre toute visite des personnes extérieures à l'établissement, hormis le cas très encadré des fins de vie ainsi que les interventions des bénévoles
5. Suspendre les sorties individuelles et collectives ainsi que les activités collectives
6. Signalement sans délais du cas confirmé au POINT FOCAL REGIONAL de l'ARS en appelant le **09 74 50 00 09** et sur la page dédiée au COVID dans les ESMS du portail de signalement : <https://voozаноо.santepubliquefrance.fr/1828535468/scripts/aindex.php>
7. **Organisation de prise en charge**
 - ✓ **Selon les symptômes**, appeler sans délai le SAMU Centre 15 : seul un médecin du SAMU centre 15 peut prendre la décision de transférer le résident vers un établissement de santé
 - ✓ **Dans tous les cas**, contacter la hotline gériatrique pour permettre le développement d'une stratégie globale prévoyant les prélèvements, les mesures de prévention et d'isolement, la mise en place de procédures d'évaluation et de surveillance des patients, les procédures d'hygiène... Cette stratégie se met en place dans le cadre d'une collaboration entre l'établissement concerné, l'établissement hospitalier support, l'HAD, l'Equipe Mobile de Gériatrie (EMG) et les professionnels de santé du territoire identifiés de manière anticipée. Cette collaboration a pour objectif d'assurer une continuité des soins médicaux et paramédicaux au sein du lieu de vie du résident COVID. Elle est supervisée par l'ARS.